

Les informations «produit» qui concerne les dispositifs de chauffage décentralisés à combustible solide conformément au règlement (UE) 2015/1185 de la Commission



Modèle	HWAM 3630, HWAM 3640, HWAM 3650, HWAM 3660
Puissance thermique directe [kW]	6,0
Fonction de chauffage indirect	Non
Puissance thermique indirecte [kW]	-
Type de contrôle de la puissance thermique/de la température de la pièce	Contrôle à deux ou plusieurs paliers manuels, pas de contrôle de la température de la pièce

Performance due au chauffage des locaux à la puissance thermique nominale		
Combustible	Combustible de référenc	Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux [%]
Bûches de bois ayant un taux d'humidité 12-18 %	Oui	68,3
Emissions	mg/m³ (13% O₂)	
Particules (PM)		18
Composés organiques gazeux (OGC)		66
Monoxyde de carbone (CO)		1125
Oxydes d'azote (NO _x)		94

Caractéristiques pour une utilisation avec le combustible de référence	
Puissance thermique nominale [kW]	6,0
Puissance électrique requise à la puissance thermique nominale [kW]	-
Puissance électrique requise à la puissance thermique minimale [kW]	-
Puissance électrique requise en mode veille [kW]	-
Rendement utile à la puissance thermique nominale [%]	78,3
Indice d'efficacité énergétique	104
Classe d'efficacité énergétique	A

Précautions particulières durant l'assemblage, l'installation et l'entretien :

Se reporter aux instructions d'installation pour plus d'informations

Fin de vie/recyclage du produit :

Lors de la mise au rebut du poêle, une fois le produit arrivé à expiration, se conformer aux informations suivantes

- Éliminer correctement les articles, notamment en séparant les pièces selon les différents types de matériaux.
- Toujours éliminer les articles de la façon la plus durable possible en respectant les règles de protection environnementale et de retraitement/recyclage en vigueur et les techniques de stockage actuelles.